

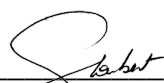


AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de Saint-Blaise-sur-Richelieu, qu'il y aura une session spéciale du Conseil municipal au cours de laquelle les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière seront adoptées.

Lors de cette session, qui sera tenue mercredi le 9 décembre 2020, à 20 h 30 à huis clos, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et l'adoption du programme d'immobilisations 21-23.

DONNÉ à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce 4^e jour de novembre deux-mille-vingt.

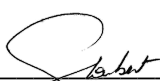


Sophie Loubert
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (au moins 8 jours avant la session)

Je, soussignée, Sophie Loubert, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 4 novembre 2020 entre 14 h 00 et 15 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 novembre 2020.



Sophie Loubert
Directrice générale et secrétaire-trésorière